

Luxembourg, le 8 avril 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des
Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes et à Monsieur le Ministre de la Défense:

« La Turquie envisage de créer un nouveau chenal navigable reliant la Méditerranée et la Mer Noire, à l'instar d'un bypass du Bosphore. Ce projet, d'ailleurs déjà présenté en 2011 par l'ancien Premier Ministre Recep Tayyip Erdogan, suscite de vives critiques nationales et internationales. Selon 104 anciens amiraux turques, signataires d'une lettre ouverte, la réalisation de ce chenal violerait la Convention de Montreux signée en 1936 et menacerait ainsi l'exercice de la libre circulation dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore, ainsi que dans la Mer Noire.

A ce sujet j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- *Est-ce que la construction de ce chenal serait contraire aux dispositions de la Convention de Montreux ?*
- *Est-ce que la réalisation de ce projet pourrait permettre à la Turquie d'exercer le contrôle sur les transports maritimes en matière d'énergie et militaires entre la Mer Noire et la Méditerranée?*
- *Est-ce que ce projet ne pourrait pas provoquer de nouvelles tensions avec la Bulgarie et la Roumanie, voir même avec l'Ukraine et la Russie ?*
- *Est-ce que ce projet, réanimé au cours d'une visite de la Présidente de la Commission Européenne et du Président du Conseil européen, ne pourrait pas entraver davantage les relations, d'ailleurs déjà très tendues, avec la Turquie ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Face à ce problème, les États-Unis d'Amérique sont en train de développer une stratégie individuelle. Un accord de défense avec la Grèce leur confère un statut prioritaire dans l'utilisation du port grec Alexandroupoli, porte d'entrée vers les Balkans et la mer Noire à valeur hautement stratégique pour la marine américaine. Quelle pourrait être une réaction de l'Union européenne ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député